

Compte rendu de l'entrevue avec la mairie du mercredi 09 octobre 2024

Les statuts de notre association ayant été modifiés lors de notre dernière AG, élargissant notre champ d'action, en autre sur la protection du cadre de vie, de la santé et de la sécurité des habitants de la commune, nous ont permis d'interroger la municipalité sur les points suivants :

Objet : - Chemins d'accès aux éoliennes,

- Voirie et sécurité routière au sein du village.

Le président et le vice président de notre association ont été reçus, à notre demande, par monsieur le Maire et ses deux adjoints.

1. Accès chemin rural dit de la couture, chemin rural de Thézy Glimont à Gentelles récemment bitumés et le chemin rural dit du grand champs permettant l'accès aux éoliennes:

Question : Pourquoi avoir limité l'accès aux simples engins agricoles ?

Réponse : Monsieur le Maire déclare qu'il a pris cette décision suite à des observations sur la sécurité formulées lors du café chantier du 19 juin dernier, Le premier adjoint nous informe qu'une réflexion doit être faite sur ce sujet.

A nos yeux, cela n'aura d'autre efficacité que d'ennuyer les usagers plutôt que d'améliorer la sécurité de cette route. Nous préconisons une limitation à 30 km/h ainsi que l'installation de ralentisseurs financés par la société H2air.

2. Chemin des 14 journaux et son carrefour:

Comme tout le monde a pu le constater le chemin a été endommagé par un engin agricole, le 16 aout dernier, Nous avons demandé d'accélérer la réfection de la route au vu du danger que cela représente actuellement.

Réponse : Il nous a été répondu que le constat amiante a été réalisé et que l'affaire est en cours via les assurances des deux parties.

A ce sujet nous avons demandé s'il y était possible de profiter de l'intervention d'une société pour faire réaliser des ralentisseurs type bandes rugueuses afin de faire baisser la vitesse aux entrées du village ?

Nous avons signalé que depuis la réalisation des travaux de voirie rue de la vannerie et la création d'un trottoir, l'étroitesse du carrefour avec les rues cadet et Paul Morel obligeait les automobilistes prioritaires à s'arrêter au milieu du carrefour pour laisser passer les autres.

La suppression d'une partie de ce trottoir ainsi que le déplacement du panneau stop rue de la Vannerie permettrait de régler ce problème.

3. Vitesse excessive dans le village:

Nous avons proposé le passage à 30 km/h dans le reste du village, l'installation d'une signalétique (avec panneau et marquage au sol) aux différents carrefours, mesures peu couteuses qui ont fait leurs preuves dans d'autres communes.

Le second adjoint nous informe qu'une réflexion globale est en cours et sera proposée en conseil municipal.

Question : Où en êtes vous du projet pour améliorer la sécurité routière entre Hailles et Thézy ?

Réponse : L'abaissement de la vitesse a été réalisé avec le département et en ce qui concerne la voie piéton/vélo, nous ne sommes pas les seuls décideurs, le projet proposé par le département doit être accepté par la commune de Hailles.

4. Evacuation des eaux pluviales :

Question : Depuis plusieurs années certains regards sont obstrués et mal entretenus (impasse du chemin croisé, grande rue, rue de la gare) l'eau se déverse ainsi sur la route en grande quantité, ce qui pose des problèmes d'augmentation du risque d'inondation mais également de sécurité surtout en cas de forte pluie ou de gèle.

Réponse : Le réseau d'évacuation des eaux pluviales est d'une partie, de la compétence de la métropole et l'autre incombe à la municipalité quand cela correspond à la voirie, aucune intervention ne semble être prévue dans l'immédiat.

Nous avons souligné que la position de Monsieur le Maire en tant que vice-président d'Amiens métropole devrait pouvoir faire accélérer les choses.

L'ouvrage d'art, rue cadet, fait apparaître les mêmes difficultés pour les usagers surtout en période de grand froid où le salage devrait être une priorité.

5. Projet de places de parking allée des tilleuls :

Question : Ce projet datant de 2015 ; Quand est-il?

Réponse : Mr le Maire nous répond en nous rappelant son projet, sic...

6. Passage des bus à l'angle rue cadet et allée des tilleuls pose problème ;

Notre proposition serait ,pour faciliter la circulation des transports scolaires, d'apposer une signalétique d'interdiction de stationnement sur cette zone par arrêté municipal (mesure peu onéreuse). Cette mesure pourrait induire une meilleure sécurité des enfants de la crèche.

7. Élagage des bordures des voies :

Question : Il nous a été dit que l'élagage des bords de route, réalisé auparavant par la commune, n'est plus fait actuellement, cela pose problème pour le passage des engins agricoles. Est-ce que cela pourrait être réalisé de nouveau?

Réponse : Cela a été fait route de Gentelle par un élu, cela pourrait être fait dans les chemins des marais. En ce qui concerne la rue Paul Morel une injonction sera faite au propriétaire qui laisse proliférer sa végétation.

Nous avons proposé que la mairie réunisse l'ensemble des exploitants agricoles afin que les problématiques suite à leur activité soient exposées et que des solutions lors soient apportées.

Nous remercions la municipalité de nous avoir accordé cet entretien, nous avons pu ainsi faire remonter certaines difficultés de circulation et de sécurité routière au sein de notre village.

Peu de solution et réponse concrètes nous ont été apportées, monsieur le Maire se contentant bien souvent de nous refaire l'historique du village durant les 30 dernières années de son investiture!

Les questions de sécurité routière précises ont été posées, les habitants attendent des actions concrètes, la balle est donc dans le camp des élus du conseil municipal.

En marge de cette réunion le Maire et le second adjoint se sont offusqués des publications et commentaires qui apparaissent, à leur intention, sur le groupe facebook de notre association.

Il leur a été répondu que s'ils considèrent que les écrits seraient mensongés, irrévérencieux voire diffamatoires, deux solutions s'offrent à chacun d'eux soit la possibilité d'y répondre sans aucune censure de notre part, soit d'en saisir la justice, en aucun cas cela nous empêchera de nous exprimer.

En résumé si notre action reste prioritairement le suivi de l'éolien sur notre commune, nous espérons que nos actions, dans divers domaines, contribueront à améliorer les choses ainsi que la communication au sein de notre village qui fait grandement défaut actuellement.